

donner Elle-même & lui faire la recommandation de l'ame : à une heure du matin ce Cardinal expira , laissant un Chapeau vacant dans le sacré College. S. S. fit dire aussitôt au General des Cordeliers, de ne point disposer de l'Appartement que le défunt occupoit dans le Couvent d'*Ara-Cœli* , parce qu'Elle vouloit remplir sa place d'un Sujet du même Ordre, & qu'ayant donné une fois ce Chapeau à *Saint François* , Elle vouloit le lui rendre. Dès que le Cardinal Accoramboni eut appris la mort du Cardinal Cozza, il envoya au Pape sa démission de l'Evêché d'*Imola*, & de la pension annuelle de 1000. écus dont il jouït, & fit supplier S. S. de lui accorder l'Abbaye de *Possenza* qui étoit vacante ; mais S. S. la refusa , & cette Abbaye a été donnée au Cardinal Celigola , sous la reserve d'une pension de 500. écus en faveur du Cardinal Colcia. Les autres Benefices dont jouïssoit le défunt Cardinal , ont été distribués entre les Cardinaux Banchieri & Anfidei , & le 20. le St. Pere fit sçavoir aux Cardinaux Selleri & Gotti, que s'ils ne se contentoient pas des Evêchés qu'il leur avoit offerts , il n'avoit aucun autre moyen de pourvoir à leur entretien. Les pluies abondantes qui tombent depuis quelque tems , ont inondé toutes les campagnes aux environs de cette Ville , ce qui empêche les pauvres de travailler ; mais le Pape , pour les soulager , a ordonné de leur distribuer une certaine quantité de pain pendant trois jours de la semaine.

VII. *Naples*. On commença le 2. Janvier dans différentes églises de cette Capitale , des Neuvaines pour obtenir du Ciel le retour du beau tems ; les pluies étant presque continuelles en ce Pays, & causant un dommage inexprimable à la campagne. Le Comte de Harrach Viceroi de ce Royaume, a défendu pendant le cours de ces prieres publiques, l'Opera, la